CP Zone Franche / Pas de visa — Quand la France ferme ses portes

Communiqués & Tribunes

Publié le 18 mars 2025

PAS DE VISA : QUAND LA FRANCE FERME SES PORTES AUX ARTISTES QU'ELLE S'ENGAGE À ACCUEILLIR

Paris, le mardi 18 mars 2025

57 organisations professionnelles régionales, nationales et internationales sont signataires de ce communiqué (voir liste plus bas)

Un programme de coopération culturelle on ne peut plus officiel…

Le programme SAWA SAWA est un dispositif intégralement piloté et financé par l'Institut Français, lui-même sous la double tutelle des ministères de la Culture et de l'Europe et des Affaires Étrangères. Il vise « dans un contexte de crise aiguë qui affecte durement la scène culturelle palestinienne », à associer « des organisations palestiniennes et françaises pour concevoir un programme de résidences qui organisera une cinquantaine de résidences (une vingtaine en Palestine et une trentaine en France). […] » (cf. site de l'Institut Français de Jérusalem).

Ainsi, le programme permet aux artistes palestinien-ne-s de diverses esthétiques (arts visuels, arts du spectacle, arts de la parole, musique, écriture, cinéma) originaires de Gaza, de Jérusalem ou de Cisjordanie, de poursuivre leur activité créative en temps de guerre. Certain-e-s ont d'ailleurs pu arriver en France comme deux talentueuses danseuses palestiniennes qui ont entamé un travail de résidence remarqué sur le territoire bordelais, lequel se poursuivra dans les mois à venir dans le Vaucluse.

Une très belle initiative donc, et pourtant…

Aujourd'hui, deux artistes gazaouis – un musicien et un poète – attendus en France depuis plus de deux semaines, sont toujours en attente de leur visa, qui n'a toujours pas été délivré par le Ministère de l'Intérieur. Cette situation les empêche de quitter le territoire égyptien où ils se trouvent actuellement.

Leurs dossiers sont bloqués alors qu'ils ont été correctement montés et déposés dans les délais et pour cause ! Avec comme conséquence des concerts annulés, des projets de territoire suspendus, des artistes français impactés, etc…

CETTE SITUATION EST ÉVIDEMMENT ABSURDE ET MET EN ÉVIDENCE LA PROBLÉMATIQUE DE LA LIBRE CIRCULATION DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNEL-LE-S DE LA CULTURE ET D'UNE POLITIQUE FRANÇAISE DES VISAS DE PLUS EN PLUS DÉCONNECTÉES DES RÉALITÉS HUMAINES.

En effet, ces cas viennent rejoindre plus largement les saisines visas en hausse recensées par le Comité Visa Artistes piloté par Zone Franche, le réseau des Musiques du Monde.

Les démarches d'obtention de visas pour les artistes sont de plus en plus complexes et difficiles à obtenir, en particulier pour celles et ceux issu-e-s d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb et du Moyen-Orient.

Pourquoi une telle discrimination ? Comment assurer la diversité culturelle si les artistes sont bloqué-e-s à nos frontières ? Nous dénonçons ce blocage injustifié et demandons la validation des visas des artistes concernés dans les plus brefs délais.

Le gouvernement doit respecter les conventions internationales que la France a ratifiées, honorer ses engagements eN matière de politique culturelle et ainsi garantir la libre circulation des artistes.

Nous continuerons de défendre la diversité culturelle et le dialogue artistique, essentiels à la préservation de nos valeurs humaines universelles, et la première des conditions de leur réalisation : LA LIBRE CIRCULATION DES ARTISTES.

Les 57 signataires

- AFRICALIA
- Afus au delà des rives
- Agence de Promotion des Cultures et du Voyage
- AJC — Jazz Croisés
- Association Démocratique Des Tunisiens en France-ADTF
- Atelier des Artistes en Exil
- CCN-Ballet national de Marseille
- Centre International pour les Théâtres Itinérants
- Chambre Syndicale de l'Edition Musicale
- Collectif musiques et danses du monde en Ile-de-France
- Conseil international de la musique
- Culture et Développement
- Eclosion13
- Editions de l'Attribut
- EIFEIL
- FAMDT
- FEDELIMA
- Fédération des tunisiens citoyens des deux rives — FTCR
- Fonds Roberto Cimetta
- Fraap — Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens
- France Festivals
- Futurs Composés
- Grands Formats
- HAUTE FIDÉLITÉ
- iReMMO
- KOLET' — Réseau des acteurs culturels du spectacle vivant de La Réunion
- La Fabrique Francophone
- La Fête de l'Humanité
- La Guilde des Artistes de la Musique (La GAM)
- Laboratoire des droit culturels
- Latitudes Contemporaines
- Les Forces Musicales
- Les Rencontres à l'échelle / BP
- Maan for Gaza Artists
- Mairie de Ramonville Saint-Agne
- OCTOPUS — Fédération des musiques actuelles en Occitanie
- On the Move
- Onda
- Passages Transfestival — Metz
- Pôle de coopération des acteurs de la filière musicale en Région Sud et Corse
- Prix des musiques d'ICI
- Réseau Chainon
- Réseau Hip-Hop Occitanie
- RNCAP — Réseau National du Conte et des Arts de la Parole
- Scène Ensemble
- Scènes d'enfance — ASSITEJ France
- SCPP
- SMA
- SN3M-FO Syndicat FO des Musiciens et du Monde de la Musique
- Snam-CGT, musicien-e-s, interprètes et enseignant-e-s
- Studio d'Ikken
- SYNDEAC
- Syndicat français des artistes interprètes
- Théâtre Dijon Bourgogne
- THEMAA
- UFISC
- Zone Franche, le réseau des Musiques du Monde

Publié par CommunicationZF Le 18 mars 2025